



Envoyé en préfecture le 23/03/2023

Reçu en préfecture le 23/03/2023

Affiché le

ID : 056-215601626-20230321-DB20230312-DE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

—————  
Séance Publique du  
Mardi 21 mars 2023  
—————

**TARIFICATION DES ACTIVITES AQUATIQUES MUNICIPALES – CENTRE OCEANIS**

**Etaient présents :**

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Georges CORNEC, Patrick GOUELLO, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Marie-Christine LE NORMAND, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Brigitte LE LIBOUX, Jean-Luc SCIEUX, Anne-Valérie RODRIGUES, Antoine GOYER, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Claudie LE BIHAN à Patricia QUERO-RUEN, Isabelle GUSMINI à Pascaline ALNO, Bernard CLERGEON à Christian PERRIEN, Christine BARETTE à Anne-Valérie RODRIGUES, Vagtang CROGUENNEC à Jean-Guillaume GOURLAIN.

**Secrétaire de séance :** Marie-Christine LE NORMAND.

Présents	: 28
Pouvoirs	: 05
Absent	: 00

**n°12**

**TARIFICATION DES ACTIVITES AQUATIQUES MUNICIPALES – CENTRE OCEANIS**

Rapporteur : Christian PERRIEN

La hausse des prix à la consommation en France, qui atteint 6,2 % sur un an au mois d’octobre, est due principalement à la flambée des prix de l’alimentation (+12% sur un an) et de l’énergie (+19% sur un an). Le « panier des maires » calculé par l’indice des prix des dépenses communales a quant à lui augmenté de 7.2% sur les 9 premiers mois de 2022 et l’augmentation se poursuit.

Le coût de la formation spécifique BNSSA fait l’objet d’une revalorisation forfaitaire de 50 € pour tenir compte de l’augmentation des charges induites (matériel, intervenants...).

Il est proposé d’augmenter les tarifs pour l’année scolaire 2023 -2024 de la manière suivante :

	Tarifs 2022 - 2023	Tarifs à compter de juin 2023
<b>Cours natation Enfants – inscription à l’année (30 cours)</b>		
	220,00 €	225,00 €
Possibilité de régler en 3 fois (1 <sup>er</sup> règlement à l’inscription et 2 prélèvements)	73,50 €	75,00 €
<b>Cours natation Adultes – inscription à l’année (30 cours) – jour fixe</b>		
	263,00 €	270,00 €
Possibilité de régler en 3 fois (1 <sup>er</sup> règlement à l’inscription et 2 prélèvements)	88,00 €	90,00 €
<b>Cours danse aquatique (enfants et adultes) – inscription à l’année (30 cours) – jour fixe</b>		
	220,00 €	225,00 €
Possibilité de régler en 3 fois (1 <sup>er</sup> règlement à l’inscription et 2 prélèvements)	73,50 €	75,00 €
<b>Activité Aquagym/Aquatrainig/Aquabike sur réservation</b>		
30 séances (validité fin juin suivant la date d’achat)	265,00 €	276,00 €
10 séances (validité fin juin suivant la date d’achat)	90,00 €	93,00 €
Séance à l’unité	9€ 30	10€
<b>Activité Aqua Sport Santé – inscription par période (12 séances)</b>		
Inscription sur dossier et prescription médicale	90,00 €	93,00 €
Séance à l’unité	9€ 30	10€
<b>Formation BNSSA (accès sur dossier)</b>		
Non Ploemeurois	750,00 €	800,00 €
Quotient familial FGH	600,00 €	650,00 €
Quotient familial E	550,00 €	600,00 €
Quotient familial BCD	500,00 €	550,00 €
<b>Stage de natation vacances scolaires</b>		
5 séances	40€50	42,50 €
4 séances	32€50	34,00 €
Séance à l’unité	8€ 30	8€ 50
<b>Frais administratif de remboursement</b>		
Frais retenus en cas de remboursement	25,00 €	25,00 €

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'avis de la commission « Sport, jeunesse, culture, citoyenneté, éducation, enfance, culture bretonne, vie associative et citoyenneté » du 07 mars 2023 ;

**Vu** l'avis de la commission « Finances, ressources humaines, agglomération » du 09 mars 2023 ;

**Vu** le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :**

- **DEFINIT** la tarification des activités aquatiques municipales pour l'année scolaire 2023-2024 tel que présenté ci-dessus.

***Délibération adoptée à l'UNANIMITE - 1 ABSTENTION (Marie-Hélène HUCHET)***



Le registre dûment signé.

Pour extrait certifié conforme.

**Ronan LOAS,  
Maire**